FICHE OUTIL

15 La veille avec Google Alertes

Outil mobilisé dans les chapitres 7, 14

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Une veille est nécessaire pour surveiller son e-réputation. La veille informationnelle peut être effectuée grâce à des outils tels que Google Alertes.

Google Alertes est un service qui envoie un e-mail ou une alerte lorsqu'une nouvelle page Web correspondant aux mots-clés préalablement entrés apparaît sur la toile.

À QUOI ÇA SERT ?

Google Alertes permet de faire **de la veille, de surveiller sa réputation, celle de sa marque... ou même de ses concurrents.** Par exemple : vous êtes une entreprise française vendant des distributeurs de café, vous pouvez vous tenir au courant de toute l'actualité autour des machines (nouveautés, informations, changement de normes, etc.).

COMMENT PROCÉDER ?

Connectez-vous à la page Google Alertes.

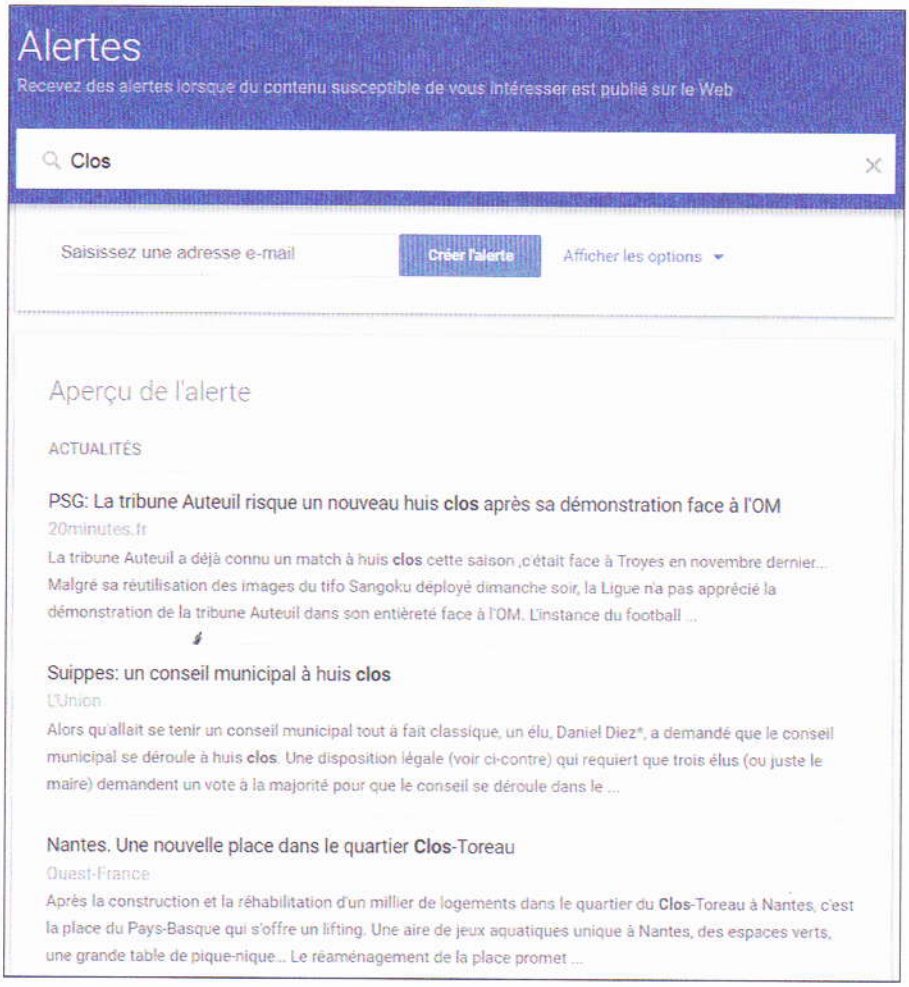

Dans la zone située en haut de la page, saisissez le sujet que vous souhaitez suivre.

Pour modifier vos paramètres, cliquez sur l'icône « afficher les options ».

Vous pouvez modifier les paramètres suivants :

- fréquence des notifications ;
- types de sites affichés ;
- langue ;
- partie du monde à partir de laquelle vous souhaitez recevoir des informations ;
- nombre de résultats affichés ;
- comptes qui reçoivent les alertes.
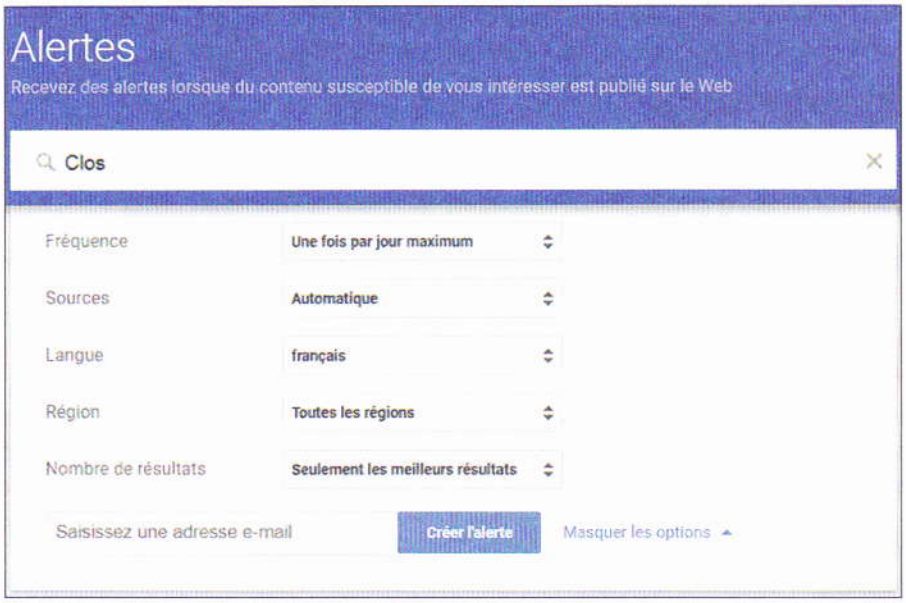
Cliquez sur « **Créer l'alerte** ». Vous recevrez des e-mails chaque fois que des résultats de recherche correspondants seront trouvés.